TAXE D'APPRENTISSAGE 2021





TAXE D'APPRENTISSAGE MODE D'EMPLOI

La taxe d'apprentissage est un impôt versé par les entreprises pour soutenir le développement des formations en alternance ainsi que les établissements de formation habilités.

En 2020, suite à des évolutions législatives, la taxe d'apprentissage est désormais constituée de deux contributions : une fraction égale à 87% pour financer les formations en alternance et une fraction égale à 13%, la part libre, pour soutenir les écoles qui dispensent des formations à caractère professionnalisant.

VOS OBLIGATIONS

Vous devez vous acquitter de la fraction «apprentissage» égale à 87% auprès de votre opérateur de compétence (OPCO) qui la reverse ensuite à France Compétences pour financer les formations en alternance.

La fraction «part libre» égale à 13% est en revanche libre d'affectation. Il s'agit de la seule fraction d'impôt dont vous puissiez choisir le bénéficiaire à partir du moment où celui-ci est habilité à la recevoir.

Vous pouvez soutenir le développement de notre école en lui reversant la «part libre» de 13% de votre taxe d'apprentissage.

QUAND?

Date limite de versement : 31 mai 2021

COMMENT FAIRE

Le règlement de la fraction «part libre» égale à 13% s'effectue directement par chèque ou par virement auprès d'une école. Une fois le versement reçu, celle-ci vous adresse en retour un reçu libératoire justifiant de votre versement.

Si votre choix se porte sur notre école, nous vous remercions de renseigner et de nous retourner le formulaire ci-joint afin que nous puissions vous adresser dans les meilleurs délais votre reçu libératoire.

POUR NOUS SOUTENIR

Par chèque à l'ordre de : SupEduc - Code UAI 0333351N 89 Quai des Chartrons 33300 Bordeaux

Ou par virement bancaire :

(dans l'ordre de virement, merci de préciser Taxe Apprentissage 2021)
IBAN: FR7630004034160001020396089
BIC: BNPAFRPPXXX

Cf. bordereau de versement à la fin du document

DÉCOMPOSITION 2021 DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE



^{*} La CSA concerne les entreprises de 250 salariés et plus qui n'atteignent pas 5% de leur effectif en contrats favorisant l'insertion.

DES FORMATIONS DU BAC+2 AU BAC+5



650 ÉTUDIANTS 50% EN ALTERNANCE



5 000 ENTREPRISES PARTENAIRES



UN RÉSEAU DE + DE 5000 DIPLÔMÉS

1 CAMPUS 5 ÉCOLES

SUPEVENTS&TOURISM
SUPCOMMERCE
SUPCOMMUNICATION
SUPGRH

L'ISVM



FORMASUP CAMPUS PROPOSE DES FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES EN INITIAL ET EN ALTERNANCE

BAC + 2

BTS

Commerce

International

SUPCOMMERCE

Management Commercial Opérationnel

BAC + 2

BTS

BAC + 2

SUPCOMMUNICATION

Communication

SUPEVENTS&TOURISM

SUPGRH

BAC + 2
BTS
Tourisme

BTS

BAC + 2

Gestion de la PME

1 SEMAINE FORMATION

3 SEMAINES ENTREPRISE

2 JOURS FORMATION

3 JOURS ENTREPRISE

BAC + 3 BACHELOR

Marketing & Commerce International

BAC + 3
BACHELOR

Stratégie de Communication BAC + 3
BACHELOR

Responsable l'Activités Touristiques BAC + 3
BACHELOR

Responsable en Gestion des RH

1 SEMAINE FORMATION

3 SEMAINES ENTREPRISE

BAC + 5 MASTÈRE

Marketing & Communication

BAC + 5 MASTÈRE

Marketing & Communication BAC + 5 MASTÈRE

Management du Tourisme BAC + 5 MASTÈRE

Directeur des Ressources Humaines



NIVEAU BAC
Auxiliaire de Service Vétérinaire

NIVEAU BAC + 3
Attaché de Recherche Clinique



En nous versant votre taxe d'apprentissage, vous intégrez directement le Cercle des partenaires ; ce qui vous permet de bénéficier de nombreux avantages !

- Accompagnement personnalisé de notre service Relations Entreprises pour le recrutement de vos futurs collaborateurs (alternance, stage, jeunes diplômés...)
- Mise à disposition de salles sur le campus aux Chartrons
- Participation active à la vie de Formasup Campus en devenant membre permanent du Conseil de Perfectionnement, jury d'examen, ou intervenant professionnel
- Invitations à nos événements Business organisés tout au long de l'année : job dating, soirée de fin d'année, vœux, garden party, etc.



ILS NOUS FONT CONFIANCE

Depuis sa création, Formasup Campus n'a eu de cesse d'accroître son réseau d'entreprises partenaires. Ces entreprises participent ainsi chaque année activement aux évènements organisés régulièrement par l'École. **Son réseau compte aujourd'hui plus de 5000 entreprises.**

NOS PROJETS 2021:

- Digitalisation de cours afin de permettre l'accès à distance à nos ressources pédagogiques.
- Déploiement d'actions de coaching pour tous les étudiants afin de les accompagner dans leur projet professionnel tout au long de leurs études.
- Modernisation des salles de cours et amélioration du cadre de travail.
- Prise en charge des coûts de formations des jeunes joueurs de l'UBB au sein de leur centre d'entraînement à Bègles.
- Développement des Juniors Entreprises : Kuba et Népale.
- Aide au financement des voyages d'études à l'étranger des étudiants en commerce international et tourisme.



VOTRE CONTACT



EMMANUEL FOURNIER

Responsable du Service Relations Entreprises

06 59 60 57 01 e-fournier@formasup-campus.com





Bordereau de versement de la taxe d'apprentissage Un reçu libératoire vous sera adressé en retour

Votre entreprise :	
Raison sociale :	
Complément d'adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	@@
Responsable de la taxe d'appr	rentissage :
	Fonction :
Votre souhait de versement de la t	taxe d'apprentissage :
Dépenses libératoires effecti	uées en application de l'article L.6241 -5 du code du travail
	Montant affecté :€
SUPEDUC CODE UAI 0333351N	Par chèque à l'ordre de : SupEduc - Code UAI 0333351N 89 Quai des Chartrons 33300 Bordeaux Ou par virement bancaire : (dans l'ordre de virement, merci de préciser Taxe Apprentissage 2021)
	□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□
	SUPEDUC
Adresse d'envoi du	89 Quai des Chartrons
bordereau	33300 Bordeaux
	supeduc@formasup-campus.com

Nom et prénom du signataire :

Date: Cachet et signature



89 quai des Chartrons 33300 BORDEAUX - FRANCE Tél: +33(0)5 56 34 01 73 supeduc@formasup-campus.com

www.formasup-campus.com

Suivez-nous sur nos réseaux :







